

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 septembre 2016 N°017

Information sur les garanties et la disponibilité des pièces détachées pour les produits électroniques et électroménagers : Le Gouvernement poursuit son action de contrôle en faveur de la protection des consommateurs

Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire s'est rendue aujourd'hui à l'atelier de réparation de produits électroménagers de la société DOM à Fontenay-le-Fleury dans les Yvelines.

En présence d'Alexander LOHNHERR, Président du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM), ce déplacement a été l'occasion pour la secrétaire d'Etat de rappeler la volonté du Gouvernement depuis 2012, sous l'impulsion du Président de la République, de s'engager pour préserver notre environnement tout en développant la compétitivité de notre économie et stimuler la création d'emplois.

Ainsi, grâce à la loi Consommation du 17 mars 2014, le Gouvernement a pu renforcer la protection des consommateurs, en étendant d'une part la période d'effectivité de la garantie légale de conformité de 6 mois à 2 ans ; d'autre part en développant l'information des consommateurs par l'obligation pour les fabricants et les vendeurs d'informer leurs clients des produits qui disposent de pièces détachées et de la durée de leur disponibilité.

Martine PINVILLE a profité de ce déplacement pour annoncer les résultats d'une enquête menée par la DGCCRF en 2015 et début 2016 auprès de 400 établissements du secteur de la vente des produits électroniques grand public et de l'électroménager, sur la mise en œuvre des obligations portant en particulier sur l'information relative aux garanties et à la disponibilité des pièces détachées.

Il en ressort que de **nombreuses anomalies ont été constatées dans 248 établissements, soit 62,5% des établissements visités**. La DGCCRF a engagé des poursuites pour faire respecter la réglementation et sanctionner les manquements : 140 procédures relatives à l'information sur l'existence des garanties légales, 126 procédures relatives à l'information sur la disponibilité des pièces détachées.





Compte tenu de ces résultats, l'action des pouvoirs publics va se poursuivre afin de permettre aux consommateurs de bénéficier effectivement de ces informations légales. De nouveaux contrôles seront donc menés au cours des prochains mois. En cas de manquements répétés, des procédures de sanctions seront prononcées.

Dans son discours, la secrétaire d'Etat a également évoqué la question de la durabilité des produits qui est un enjeu pour le pouvoir d'achat, pour notre environnement mais également pour l'image des entreprises qui commercialisent des biens.

Elle a ainsi salué le travail du GIFAM et de ses adhérents qui ont engagé une campagne d'information pour sensibiliser le consommateur aux bons gestes d'entretien des produits (pour certains produits, 70% des pannes proviennent d'un manque d'entretien) et les nombreux fabricants du groupement qui mettent à disposition des pièces détachées sur une longue durée ; toute une filière de réparateurs professionnels est en place pour réparer au mieux les appareils électroménagers.

Martine PINVILLE déclare : « La volonté politique du Gouvernement pour de nouveaux droits à l'information et à la protection des consommateurs alliée à l'engagement des professionnels – parfois au-delà des obligations légales, comme en atteste la visite d'aujourd'hui – seront les leviers d'une évolution indispensable vers des produits plus durables qui sont par ailleurs de plus en plus plébiscités par les Français.

Les résultats de l'enquête montrent que le chemin à parcourir est encore important. C'est pourquoi je reste déterminée à faire appliquer les nouveaux droits des consommateurs, avec l'appui de la DGCCRF et la mobilisation de nombreux professionnels ».

Vous trouverez joint le discours prononcé par la Secrétaire d'Etat ainsi que les résultats détaillés de l'enquête.

Contact presse:

Cabinet de Martine PINVILLE: 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

